

Aménagement



L'infrastructure du Trèfle-Blanc disposera d'un P+R qui accueillera jusqu'à 1200 véhicules. ARCHITECTH SA

Future patinoire: le parking est-il trop grand?

Mille deux cents places pour les pendulaires verront le jour. Pour la Commune et la gauche, c'est beaucoup trop.

Emilien Ghidoni

Les Genevois connaissent enfin le visage de leur futur grand centre sportif. Ce mardi, le Canton a dévoilé les plans de la patinoire du Trèfle-Blanc. L'infrastructure, bâtie à Lancy non loin de la gare du Bachet, sera assortie d'un P+R souterrain, reprenant le nom de l'actuel parking du Trèfle-Blanc. Si le projet sportif enthousiasme, la place dévolue aux voitures fait moins l'unanimité du côté de Lancy et de la gauche.

Lorsque la patinoire sera achevée, d'ici à 2028-2030, son parking pourra accueillir jusqu'à 1200 véhicules. Il est surtout destiné aux pendulaires arrivant depuis l'autoroute

de contournement, dont une sortie est située non loin du Trèfle-Blanc. Il s'agira d'un des plus grands P+R du canton.

Sans vouloir s'opposer au projet, les autorités lancennes craignent que l'ouvrage ne se transforme en aspirateur à voitures. «Son emplacement non loin du centre-ville et du futur quartier du PAV (ndlr: Praille-Acacias-Vernets) n'est pas logique, relève Damien Bonfanti, conseiller administratif de Lancy. Pour être efficaces, les park and ride doivent être situés hors des agglomérations.»

Il rappelle que le P+R de l'Étoile, situé lui aussi près du centre, sera prochainement réaffecté pour cette raison. «Alors pourquoi réserver un traitement différent à celui du Trèfle-Blanc?» s'interroge-t-il.

Le magistrat aurait souhaité un déplacement du parking loin du Trèfle-Blanc ou, au moins, une réduction des places de stationnement. «Il serait mieux de réaliser cet ouvrage directement à la source du flux de voitures et à proximité des gares du Léman Express côté français pour permettre un transfert modal et éviter que les véhi-

cules ne percolent dans les communes avoisinantes.»

Comme lui, le député au Grand Conseil Matthieu Jotterand voit d'un mauvais œil la réalisation d'un tel ouvrage: «La mise en service de ce P+R est prévue à l'horizon 2030. D'ici là, le Plan climat cantonal exige que l'on ait 40% de transports individuels motorisés en moins. Ajouter 1200 places de parking alors que l'on veut diminuer la circulation, c'est aberrant!»

La demande de crédit pour bâtir le Trèfle-Blanc sera examinée par le Grand Conseil en 2025. Matthieu Jotterand indique que la gauche tentera d'amender le nombre de places de parking prévues. «Toutefois, nous ne voulons pas non plus bloquer le projet global, qui doit aller de l'avant», concède-t-il.

Une «hostilité de principe»

Ces velléités d'amendement inquiètent Murat Julian Alder, député PLR. «Cela montre bien que les opposants à la voiture campent sur une hostilité de principe, soupire l'élue. On nous présente un beau projet, et ils viennent chercher la petite bête.»

Il rappelle que la gare du Bachet, située à un jet de pierre du futur P+R, ne dispose d'aucun parking (mis à part les quelques places du Trèfle-Blanc actuel). Il ajoute: «Il faut considérer cet ouvrage dans son ensemble. Le parking sera situé

à côté de l'autoroute de contournement. Il permettra aux frontaliers arrivant depuis la douane de Bardonnex de déposer leur véhicule et d'emprunter le Léman Express ou les trams pour se rendre au centre-ville.»

Questionné sur l'utilité du futur parking, le Département de la santé et des mobilités (DSM) assure que la création du P+R se justifie totalement «du fait de sa proximité avec le pôle d'échange multimodal du Bachet, mais aussi avec l'autoroute et la ceinture urbaine.»

Pourtant, le P+R Étoile connaîtra un destin différent alors qu'il se situe dans la même zone. N'est-ce pas paradoxal? «Il n'est pas prévu de détruire le P+R Étoile, mais de le réaffecter en parking pour les futurs habitants du secteur, précise Cédric Alber, porte-parole du DSM. Il n'y a pas de traitement différent pour celui du Trèfle-Blanc par rapport à celui de l'Étoile.»

Il poursuit: «Les critères d'attribution d'une place de stationnement dans un P+R sont stricts et prennent en compte le lieu d'habitation et le lieu de travail. Il ne s'agit donc pas de parkings à disposition du grand public qui pourraient créer une demande.» En plus de ces conditions, le DSM rappelle que la création du P+R entraînera une réduction des places disponibles en centre-ville. Sur la route des Jeunes, les capacités de trafic motorisé seront aussi amoindries.

Affaire Hinduja: le procès reprendra en juin

Justice

Le tribunal a rejeté les requêtes qui auraient retardé le moment de juger les quatre membres de la riche famille indienne.

Le procès à Genève de quatre membres de la riche famille indienne Hinduja, qui sont accusés d'avoir exploité du personnel de maison, se poursuivra le 10 juin. Mercredi, le Tribunal correctionnel de Genève a rejeté la plupart des questions préjudicielles de la défense.

Certaines requêtes plaidées par les avocats des prévenus demandaient le renvoi de la procédure au Ministère public pour un complément d'instruction. Une acceptation d'une de ces demandes aurait retardé la tenue du procès, qui avait déjà été ajourné une première fois tôt dans l'année.

Pour le tribunal, la défense, qui exigeait d'avoir accès au contenu des appareils électroniques des plaignants, a eu tout loisir de consulter ces données. Les juges ont aussi refusé d'ordonner une demande d'entraide auprès de l'Inde. La démarche, fastidieuse, aurait été à l'encontre du principe de célérité de la justice.

Les questions préjudicielles étant traitées, le Tribunal correctionnel a fixé au 10 juin prochain la reprise de l'audience. Le procès entrera alors dans le vif du sujet, avec l'audition des accusés. La présence de ces derniers aux débats n'est toutefois pas garantie.

Un procès décousu

En janvier dernier, le procès avait été ajourné, car il manquait deux prévenus à l'appel. Ceux-ci, âgés respectivement de 78 et 75 ans, avaient justifié leur absence par des raisons de santé, certificat médical à l'appui. Deux avocats de la défense, malades,

s'étaient également excusés. Tout ce monde avait été reconvoqué dix jours plus tard par le tribunal.

Les deux prévenus, absents la première fois, n'étaient toujours par là. Les juges avaient alors décidé de continuer le procès sans eux, réservant une semaine en mars pour aborder les innombrables questions préjudicielles soulevées par la défense.

«Ces personnes percevaient un salaire misérable en roupies indiennes.»

Prakash Hinduja, son épouse Kamal, leur fils Ajay et leur belle-fille Namrata sont poursuivis pour traite d'êtres humains par métier et usure par métier. Le quatuor est accusé d'avoir exploité pendant de nombreuses années son personnel domestique qui travaillait dans la propriété que la famille possède à Cologny (GE).

Pas de jour de congé

Selon l'acte d'accusation du Ministère public, les plaignants devaient travailler tous les jours, sans jour de congé, sans compensation des heures supplémentaires, avec des vacances imposées et non payées. Ces personnes percevaient un salaire misérable en roupies indiennes. Les prévenus contestent ces accusations.

Les Hinduja sont une famille puissante, qui se trouve à la tête d'un conglomérat tentaculaire pesant des milliards de dollars, avec des activités dans l'industrie, la finance, les services informatiques, la santé et l'immobilier. La famille indienne a pris racine en Suisse avec l'ouverture, en 1994, de Hinduja Bank (Switzerland). **ATS**



Il est reproché aux accusés d'avoir exploité du personnel de maison. PIERRE ALBOUY

PUBLICITÉ

Tribune de Genève | Supplément

Tribune de Genève | Vendredi 22 mars 2024 | Ce supplément ne peut être vendu séparément

Formation

L'excellence éducative suisse

Les écoles internationales accueillent notamment les enfants de nombreux chefs d'entreprise, très couronnés et stars, attirés par la réputation de notre pays en matière d'enseignement, de sécurité et de multiculturalisme. Découverte et établissement à part, aux frais d'entretien aussi élevés que le revenu de la famille. Lire en pages 2 et 3.

Sommaire

- Ecoles privées
- École Moseley
- Nyon s'apprête à intégrer son nouveau campus.

External des Glaciers - Ecole primaire généraliste traditionnelle et bilingue

Chaque année, plus de 1000 familles de 2024 - 2025. Du jardin d'enfance aux écoles à la 12^e année.

Demain dans votre journal

Découvrez notre supplément Formation

Promotion

Numéro 2 de Pierre Maudet nommée

Le Conseil d'État a désigné Dragana Straus pour le poste de secrétaire générale du Département de la santé et des mobilités, à compter du 1^{er} mai.

Elle succède à Jean-Christophe Bretton, muté au Département des finances. La nouvelle élue est titulaire d'un master en architecture qui lui a permis d'exercer dans divers bureaux et de participer à la réalisation de plusieurs grands projets de construction de bâtiments publics.

En 1997, elle a réorienté sa carrière vers le domaine de l'informatique, d'abord dans le secteur privé puis, dès 2010, à la Ville de Genève. En 2017, elle rejoint l'Administration cantonale comme cheffe de service au sein de l'Office cantonal des systèmes d'information et du numérique. **LBE**

PUBLICITÉ

LES TENTATIONS

15-25 MARS

DES PRIX TRÈS SÉDUISANTS SUR LA NOUVELLE COLLECTION

GENÈVE - LAUSANNE (CRISSIER) - SION - ZÜRICH - BÂLE - LUGANO

rochebobois

PARIS

Photo: Florent Caillet - in construction - Architecture Ramon Estère - BEC